

N° 08 • SEPT. 2010
MagÉco
www.seinetmarne.cci.fr

Le magazine est-francilien

 **CCI Seine-et-Marne**
Chambre de Commerce et d'Industrie

*La création
d'entreprise*

**NE CONNAÎT PAS
LA CRISE**

> **CONJONCTURE**

Entreprises :
les premiers signes
de reprise ?

> **PARCOURS
ET RESEAUX**

L'économie numérique,
facteur clé de compétitivité

> **TRIBUNE LIBRE**

Le crédit bancaire aux entreprises :
crise de confiance
contre crise de solvabilité

ÉDITO

- 1 Réforme des CCI en Île-de-France : le combat est gagné !

L'IMAGE

- 2 L'UTEC à Shanghai 2010

CONJONCTURE

- 4 Entreprises : les premiers signes de reprise ?

ACTUALITÉS LOCALES

- 6 Emploi-Formation
Le CFA UTEC : un métier, un emploi

BIENVENUE

- 9 Un Service Personnel... sur le lieu de travail

ENJEUX ET VISIONS

- 10 La Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne entre dans la cour des grandes

PARCOURS ET RÉSEAUX

- 12 Marne-la-Vallée Numérique : l'économie numérique, facteur clé de compétitivité

ENQUÊTE

14 La création d'entreprise ne connaît pas la crise

**TRIBUNE LIBRE**

- 18 Le crédit bancaire aux entreprises : crise de confiance contre crise de solvabilité

MIEUX NOUS CONNAÎTRE

- 19 Comités Locaux du Commerce et de l'Artisanat : des lieux d'échanges et d'actions

QUESTIONS D'ENTREPRENEURS

- 20 Opportunités d'affaires : vos affaires sont nos affaires !

MIEUX COMPRENDRE

- 21 La dématérialisation

INITIATIVES

- 24 ÉVÉNEMENTS

- 25 **AGENDA**

N° 08. SEPT. 2010

ÉDITEUR Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne / Direction Communication, Boulevard Olof Palme - Émerainville - 77436 Marne-la-Vallée cedex 2 / Tél. 01 64 11 80 86

Mail mageco@seineetmarne.cci.fr / DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Jean-Robert Jacquemard.

COMITÉ DE RÉDACTION Philippe Grillault Laroche, Bénédicte Baradel, Fehd Bensaïd, Corinne de Oliveira, Françoise D'Hondt, Émeline Dolet, Évelyne Dulac, Élizabéth Germe-Ramage, Virginie Grousset, Corinne Retaud-Bianchini, Jonathan Soisson, Thierry Stelmaszyk,

Stéphanie Villani, Bertrand Vincent, Agence Pixelis Corporate / JOURNALISTE Julien Pompey / COORDINATION Direction Communication de la CCI Seine-et-Marne / CONCEPTION ET RÉALISATION Pixelis Corporate www.pixelis.fr / PHOTOS INTÉRIEURES © CCI Seine-et-Marne, sauf : couverture

© Getty Images, page 6 © Yann Piriou, page 9 © Guillaume Bruneton, page 11 © Julien Pompey, page 12 © Getty Images, page 23 © CA Marne-et-Gondoire, page 24 © Seine-et-Marne Développement

ILLUSTRATIONS © Pixelis Corporate sauf page 4 © Marco Marella - Kot et Kat, pages 14 à 17 © Lynda Corazza - Patricia Lucas

IMPRESSION en 40 000 exemplaires IMPRIMERIE CHAMPAGNAC Tél : 04 71 48 51 05

N° ISSN 1966-6144 / DÉPÔT LÉGAL 3^e trimestre 2010 Imprimé avec des encres végétales, sur papier provenant de forêts gérées durablement.

RÉFORME DES CCI EN ÎLE-DE-FRANCE : LE COMBAT EST GAGNÉ !

Dans sa deuxième lecture du projet de loi de réforme des réseaux consulaires, l'Assemblée Nationale a confirmé, le 22 juin 2010, les dispositions adoptées par le Sénat les 9 et 10 juin, et mis un coup d'arrêt à l'OPA parisienne sur les CCI de l'Essonne et Seine-et-Marne.



Par Jean-Robert Jacquemard,
Président
de la Chambre
de Commerce
et d'Industrie
de Seine-et-Marne

L'Assemblée Nationale nous a finalement donné raison et a validé le bien-fondé de notre revendication : nos Chambres de l'Essonne et de Seine-et-Marne ont obtenu la possibilité de conserver leur statut d'établissement public ! Nos 2 CCI seront donc les seules en Île-de-France à pouvoir bénéficier de cette option, puisque l'amendement déposé à l'Assemblée Nationale visant à ouvrir cette même possibilité aux Yvelines et au Val d'Oise, a été rejeté. Dans sa 1^{re} lecture du projet de loi, l'Assemblée Nationale avait introduit, à la demande de la CCI de Paris, un article visant à créer une seule Chambre de Commerce et d'Industrie pour la région Île-de-France, composée de 8 « chambres départementales », privées de leur statut d'établissement public. Opposés à ce projet inadapté aux spécificités des entreprises et des territoires de la Seine-et-Marne et de l'Essonne, et imposé sans aucune concertation, nous avons avec Gérard Huot, Président de la CCI de l'Essonne, sollicité le soutien de nos parlementaires respectifs. Pour la Seine-et-Marne, ce sont les sénateurs siégeant dans les commissions compétentes qui se sont prioritairement mobilisés pour notre cause : Michel Houel, pour la Commission Économique, Nicole Bricq, pour la Commission des Finances saisie pour avis, et Jean-Jacques Hyst, Président de la Commission des Lois.

Outre nos élus seine-et-marnais, ce sont aussi tous les autres sénateurs qui ont parfaitement compris que l'enjeu pour lequel nous nous battions dépassait la simple région Île-de-France et concernait l'équilibre à venir de l'ensemble du réseau consulaire. Des amendements, visant à permettre à nos deux CCI de conserver leur statut d'établissement public, ont ainsi été déposés par les sénateurs UMP : M. Houel, M. Hyst, M. Dassault, Mme Mélot, M. Béteille ; socialistes : M^{me} Bricq, M. Bodin, Mme Campion ; et communistes : M. Vera, M. Billout, M^{me} Labarre.

Grâce au travail de conviction réalisé par Michel Houel auprès de ses collègues, du rapporteur Gérard Cornu et du Ministre Hervé Novelli, et à la mobilisation sans faille de tous les sénateurs des 2 départements, toutes opinions

politiques confondues, et d'autres en particulier, comme Roger Romani, Vice-Président du Sénat, un amendement finalement commun a été **adopté à l'unanimité**, au Sénat, le 10 juin. Et, depuis le 22 juin, il est maintenant validé par l'Assemblée Nationale, grâce au soutien de nos députés, notamment : Chantal Brunel, Yves Albarello et Guy Geoffroy - qui avaient co-signé un amendement en 1^{re} lecture à l'Assemblée Nationale - et Jean-François Copé, Christian Jacob et Yves Jégo.

Les Élus et Collaborateurs de notre CCI Seine-et-Marne tiennent à remercier, en premier lieu, tous les élus politiques qui ont soutenu notre combat, mais également

L'enjeu pour lequel nous nous battions concernait l'équilibre à venir de l'ensemble du réseau consulaire.

les responsables d'organisations patronales, de fédérations professionnelles, d'associations de chefs d'entreprises et d'unions de commerçants du département, qui nous ont également témoigné de leur soutien. Nous nous réjouissons de cette victoire qui va nous permettre d'élaborer, dans des conditions beaucoup plus respectueuses des besoins de nos entreprises et territoires - et en concertation au sein d'une nouvelle Chambre de Région (qui devrait être créée au plus tard le 01/01/2013) -

un projet réellement au service des entreprises et du développement économique de l'ensemble de l'Île-de-France. Nous sommes désormais déterminés à mettre à profit cette période pour faire valoir nos points d'excellence et œuvrer pour la qualité des services qui doivent être rendus par notre Chambre à toutes nos entreprises. Les décrets d'application de cette nouvelle loi qui régit notre réseau consulaire étant parus, nous travaillons maintenant à la prochaine étape : les élections des nouveaux Membres Titulaires de la CCI Seine-et-Marne.

Celles-ci interviendront fin novembre et se clôtureront le 8 décembre 2010.

Dans les mois qui arrivent, la CCI Seine-et-Marne aura donc encore besoin de la mobilisation et des suffrages de tous ses chefs d'entreprise, pour porter haut et fort ses actions et sa légitimité, à travers ce scrutin au double enjeu : départemental et régional.

Bravo aux ambassadeurs
CFA UTEC
Shanghai 2010





L'UTEC à Shanghai 2010

Vingt apprentis représenteront le CFA UTEC de la CCI Seine-et-Marne et le département, sur le pavillon de la Région Île-de-France, à l'Exposition Universelle de Shanghai, du 17 au 25 octobre 2010. 138 apprentis ont participé au concours interne qui a permis de désigner le 8 juillet dernier les 20 lauréats. Le concours s'est déroulé en 3 étapes : un QCM de culture générale sur la Chine et l'Exposition Universelle de Shanghai, une lettre de motivation, la soutenance d'un exposé de 20 min sur la Chine et la présentation d'un dossier de sponsoring pour participer au financement du séjour. Sur place, les apprentis bénéficieront d'un programme à la fois culturel et éducatif. ■

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Direction Apprentissage

Catherine Barbé

Tél. 01 60 37 52 15

Mail catherine.barbe@seineetmarne.cci.fr





Illustration : Marco Marella

ENTREPRISES : Les premiers signes de reprise ?

L'activité des entreprises seine-et-marnaises reste fragilisée par la crise qui a débuté en 2008. Bien que leur niveau d'activité soit encore faible, les entreprises notent une amélioration par rapport à 2009.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Direction
de l'Information
Économique
Françoise D'Hondt
Tél. 01 64 11 80 89
Mail francoise.dhondt
@seineetmarne.cci.fr

Adébut d'observer une véritable reprise, les résultats de la dernière enquête de conjoncture de la CCI Seine-et-Marne, réalisée du 3 au 14 mai 2010 par l'Institut CSA, montrent des signes de sortie de crise. « *Au premier abord, les indicateurs paraissent faibles. Mais il y a de vrais signes d'amélioration et une vraie tendance à la hausse au travers d'indicateurs tels que le chiffre d'affaires ou l'emploi des sociétés* », affirme Olivier Pauget, Directeur d'Études de l'Institut CSA. Ainsi, 27 % des entreprises déclarent une progression de leur chiffre d'affaires en 2010 contre 18 % en 2009. Parallèlement, 30 % des entreprises anticipent une progression des ventes dans les six prochains mois.

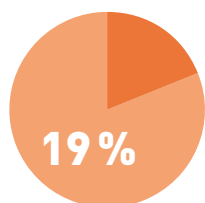
« Amélioration de l'emploi : véritable tendance de fond ? »

Au-delà de leur activité, les entreprises de Seine-et-Marne retrouvent un certain dynamisme en matière d'emploi. Après une baisse notable des effectifs lors des six derniers mois, elles prévoient un nombre croissant d'embauches d'ici à la fin de l'année. « *La situation s'est bien améliorée en 2010. Les résultats sont loin d'être extraordinaires, mais ils sont meilleurs que l'année dernière. Ils laissent entrevoir un net redressement de l'économie seine-et-marnaise dans les prochains mois. Encore faut-il voir s'il ne s'agit pas d'un optimisme passager, qui ne va pas se concrétiser dans les faits, ou d'une véritable tendance de fond* », poursuit Olivier Pauget.

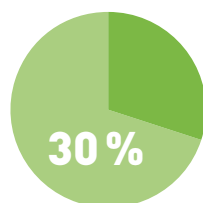
Une situation financière qui reste préoccupante

Car, si le point critique de la crise semble bel et bien dépassé, celle-ci a toutefois affecté en profondeur les entreprises de Seine-et-Marne et a considérablement fragilisé leur situation financière. Près d'une entreprise sur trois fait état d'une situation financière dégradée, contre seulement 18 % déclarant avoir une bonne situation. Dans ce contexte, les chefs d'entreprises font particulièrement attention à ne pas alourdir les charges : 46 % des PME de Seine-et-Marne ont pour objectif principal un maintien de l'endettement à son niveau actuel et 34 % veulent le réduire. Cela passe entre autre par une réduction des investissements. Après une année 2009 où le niveau des investissements n'a pas ou peu progressé, 67 % des sociétés ne pensent toujours pas investir au cours des six prochains mois. ■

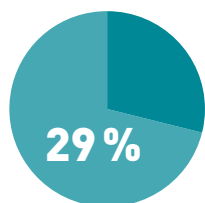
CHIFFRES CLÉS EN SEINE-ET-MARNE



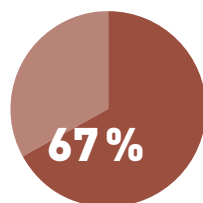
des établissements de Seine-et-Marne prévoient d'augmenter leur effectif, contre 12% en 2009



des sociétés tablent sur un chiffre d'affaires en hausse au cours des six prochains mois, contre 24% en 2009



des entreprises déclarent leur situation financière comme mauvaise



67% des entreprises ne pensent pas investir au cours des 6 prochains mois

Enquête CSA mai 2010 pour la CCI Seine-et-Marne

QUESTION

Françoise D'Hondt, Directeur de l'Information Économique de la CCI Seine-et-Marne

Pourquoi une nouvelle enquête d'opinion auprès des chefs d'entreprise ?

La connaissance de l'activité des entreprises sur notre territoire est primordiale si l'on veut agir efficacement auprès d'elles. Pour cela, la CCI se doit de disposer d'informations les plus actualisées possibles. Or, aucun chiffre, aucune statistique officielle ne peut nous donner cette information, seuls les chefs d'entreprises la détiennent... C'est pourquoi la CCI a mis en place depuis 2007 une enquête d'opinion auprès de 400 dirigeants d'entreprise seine-et-marnais. Pour la première fois cette année, l'enquête, qui jusqu'à présent était annuelle, devient semestrielle afin de disposer d'une connaissance plus fine de la santé économique de nos entreprises. Réalisée par l'Institut CSA, cette enquête aborde le CA, l'investissement, l'emploi, la situation financière, la trésorerie, etc. Chaque année des questions spécifiques sont posées pour cette enquête.

Cette année, elles étaient axées sur la perception des entrepreneurs sur une éventuelle sortie de crise et sur la suppression de la taxe professionnelle.

Éléments méthodologiques :

- Univers d'enquête : étude menée auprès de 400 dirigeants d'établissements ressortissants de la CCI Seine-et-Marne
- Mode de recueil : interviews réalisées par téléphone sur système CATI (Computer Assisted Telephone Interview)
- Quotas : les critères de tailles d'établissements, secteurs d'activités et sous-secteurs sont représentatifs du tissu économique seine-et-marnais.
- Administration du questionnaire : du 3 au 14 mai 2010

Retrouvez l'ensemble des résultats de cette enquête sur INFOECO77, le portail d'information économique de la CCI Seine-et-Marne : <http://infoeco77.seineetmarne.cci.fr>

ENTRETIEN

Jean-Robert Jacquemard, Président de la CCI Seine-et-Marne

Peut-on voir dans les résultats de cette enquête les premiers signes d'amélioration économique ?

Il est clair que les signes d'une amélioration sont là. L'activité reprend peu à peu, les entreprises de la construction ou encore des services ont noté une reprise sensible de leur activité. Cela ne signifie pas pour autant qu'on assiste à un retournement de tendance.

Peut-on parler d'ores et déjà de reprise économique ?

Non, il est encore trop tôt pour parler de reprise économique même

si l'on peut penser que le point critique a été atteint en 2009. Beaucoup d'entreprises sont encore fragiles, notamment les TPE. Aujourd'hui, le nombre d'entreprises qui font appel à la CCI pour qu'elle les aide face à des situations critiques ne diminue pas suffisamment pour que l'on puisse parler réellement de reprise économique. Par ailleurs, les conditions européennes et plus largement internationales restent tendues et pourraient étouffer la timide amélioration enregistrée depuis le début de l'année. Il faut rester très prudent et continuer à agir

rapidement auprès des entreprises en difficultés, sans attendre le point de non retour... C'est la raison pour laquelle la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, en relation avec l'ensemble des institutions et acteurs économiques, poursuit activement son dispositif d'actions, de soutien et de conseil au service des chefs d'entreprise, intitulé « SOS Entreprises ». Parallèlement, nous continuons nos actions de soutien au développement des entreprises en les aidant, par exemple, à développer leur activité à l'international.



EMPLOI-FORMATION

Le CFA UTEC : un métier, un emploi

Acteur majeur de l'apprentissage en Seine-et-Marne, avec 25 % des apprentis du département formés, et de l'insertion professionnelle, avec un taux moyen d'insertion, de 82 %, le CFA UTEC met en œuvre les moyens nécessaires pour répondre aux attentes des jeunes de 15 à 25 ans et aux besoins des entreprises.

Fort de ses 4 sites de formation (Avon-Fontainebleau, Marne-la-Vallée, Meaux et Provins) et de ses 38 diplômes du CAP au Bac+5, le Centre de Formation des Apprentis de la CCI Seine-et-Marne poursuit son développement et ouvre de nouvelles formations pour la rentrée 2010.

De nouvelles formations

L'UTEC Avon-Fontainebleau propose, dès cette rentrée, un BTS Informatique de Gestion et un BTS Négociation Relation Client, après avoir ouvert à la rentrée 2009 un BTS Comptabilité et Gestion des Organisations, une Licence Pro Management des Organisations et une Licence Pro Réseaux et Télécommunications. À l'UTEC Marne-la-Vallée (Émerainville), c'est une Mention Complémentaire Accueil et Réception (niveau Bac) et un BTS Responsable de l'Hébergement qui seront proposés aux entreprises et jeunes seine-et-marnais et franciliens. L'UTEC Meaux ouvre une École de Commerce du réseau consulaire national NEGOVENTIS et propose une formation de Gestionnaire d'une Unité Commerciale et de Distribution, dont le Titre est certifié par le RNCP de niveau III (niveau Bac+2).

Enfin, l'UTEC Provins ouvre une section Bac Professionnel Commerce, permettant aux jeunes du Provenois d'accéder à une formation supplémentaire sur le secteur.

Tout le monde y gagne

Pour les jeunes qui choisissent la voie de l'apprentissage, c'est une formule d'insertion professionnelle idéale : *« J'ai choisi l'alternance car c'est le meilleur moyen d'acquérir de l'expérience professionnelle et d'appréhender le monde du travail dans des conditions idéales grâce au suivi personnalisé de chaque élève. De plus, le fait d'avoir un salaire mensuel me permet de m'insérer dans la vie active »*, témoigne Gwenaëlle, apprentie en BTS Tourisme à Provins.

De son côté, le chef d'entreprise voit là l'occasion d'intégrer de nouvelles équipes dans de bonnes conditions, en ayant pris le temps de former le(a) jeune apprenti(e) : *« Depuis la rentrée 2008, nous avons recruté 4 apprentis sur 21 salariés, tous technico-commerciaux. Nous n'étions pas dans l'urgence et nous avons un besoin de recrutement. L'apprentissage est apparu comme une bonne solution pour augmenter les équipes sans prendre trop de risque.*

TÉMOIGNAGE

Fehd Bensaïd, Directeur Apprentissage de la CCI Seine-et-Marne

Au-delà de l'intégration de l'apprenti(e), il est nécessaire de renseigner, conseiller et suivre l'entreprise dans le dispositif de l'apprentissage. Cette action est déterminante et permet de renforcer le rôle essentiel joué par les maîtres d'apprentissage dans la formation de nos jeunes.

Ainsi, chaque année, les conseillers et les équipes pédagogiques et administratives du CFA UTEC organisent des petits-déjeuners Tuteurs, effectuent des visites Tutorat dans les entreprises partenaires et mettent en place des forums de recrutement.

TÉMOIGNAGE

Catherine Martin,
Conseiller en Formation
au CFA UTEC

L'apprentissage est un pas important à franchir pour le jeune qui choisit cette filière.

Il est donc important de l'accompagner, dès le début de son parcours, afin de mettre toutes les chances de réussite de son côté pour une bonne intégration dans la vie professionnelle. Les séances de techniques de recherche d'emploi lui permettent d'appréhender le monde du travail et ses contraintes, éléments dont les apprentis n'ont pas toujours bien conscience en sortant du cursus scolaire, et de l'aider à trouver une entreprise d'accueil.



UTEC Meaux



UTEC Avon - Fontainebleau



UTEC Provins



UTEC Marne-la-Vallée

Pour l'ensemble de ses formations, l'UTEC a mis en place un dispositif complet d'accompagnement des jeunes dans leur recherche d'entreprise d'accueil.

Cela demande beaucoup de temps et de patience, mais c'est du temps gagné sur l'avenir. L'apprentissage sécurise l'intégration, puisqu'une fois embauchés, les apprentis connaîtront déjà nos méthodes de travail et notre stratégie commerciale», souligne le Directeur d'une entreprise de Bussy-Saint-Georges. Pour l'ensemble de ses formations, l'UTEC a mis en place un dispositif complet d'accompagnement des jeunes dans leur recherche d'entreprise d'accueil : ateliers de techniques de recherche d'emploi et de mise en situation de recrutement, mobilisation des conseillers sur l'information « Apprentissage » auprès des PME-PMI, développement de partenariats avec des grands comptes (SFR, Disneyland Paris, Sodexo...), mise en place de forums spécialisés sur ses sites de formation... ■

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Direction Apprentissage/Service Relations
Entreprises : Isabelle Druel

Tél. 0 810 00 11 70 (n° Azur - prix appel local)

Mail contact@cfautec.fr

www.cfautec.fr

FLASH ÉCO

Le marché du travail continue de se dégrader en 2010

Au 31/03/2010, la Seine-et-Marne compte 47560 DEFM⁽¹⁾ catégorie A⁽²⁾, soit 4 915 DEFM supplémentaires.

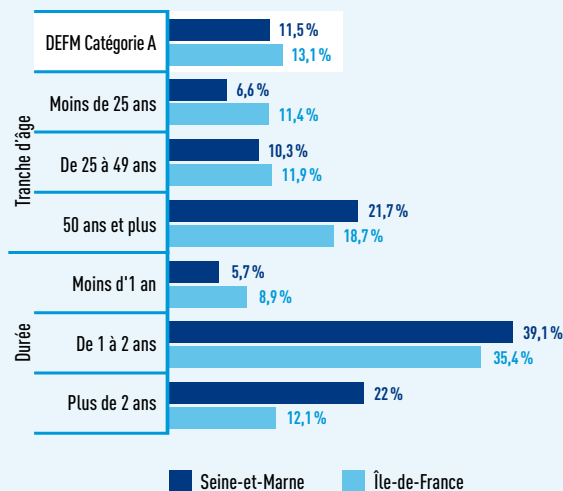
Bien que la Seine-et-Marne ait enregistré une progression annuelle de ses DEFM moins importante que celle de la région Île-de-France (+11,5% contre 13,5%), la tendance sur les derniers mois ne donne pas de signes clairs d'amélioration alors que les départements de la petite couronne ont enregistré un ralentissement, voire une baisse du nombre de demandeurs.

Par ailleurs, la Seine-et-Marne est plus fortement touchée que la région sur les publics dits « sensibles », à savoir, les plus de 50 ans et les demandeurs d'emploi en recherche depuis plus d'un an. En un an, ces catégories ont fortement augmenté : +22% pour les plus de 50 ans (contre 19% pour la région), +39,1% pour les demandeurs d'emplois de 1 à 2 ans d'ancienneté (+35% en Île-de-France) et +22% pour ceux de plus de 2 ans (+12% en Île-de-France).

(1) DEFM : Demande d'Emploi en Fin de Mois

(2) Catégorie A : demandeur immédiatement disponible, tenu d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi et n'ayant exercé aucune activité durant le mois précédent

Évolution des DEFM catégorie A par type, entre le 31/03/2010 et le 31/03/2009



Source : DRTEFP - 31/03/2010

IDÉE

MARKETING PRATIQUE POUR LES PME

Le site Internet www.marketingpourpme.org, créé le 5 février dernier par l'ADETEM, principale association française de marketing, avec le soutien de la DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services) a pour vocation de sensibiliser les entreprises au marketing. Les dirigeants des petites entreprises peuvent se familiariser avec les principaux concepts et accéder à une boîte à outils pédagogique et opérationnelle. Le site recense 75 fiches techniques, des conseils et des listes de points à vérifier à partir de 3 thèmes : analyser, agir, utiliser.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI Direction Marketing

Émeline Dolet

Tél. 01 64 11 80 84

Mail emeline.dolet@seineetmarne.cci.fr

APPEL À PROJETS

DEVENEZ LAURÉAT PM'UP ET BOOSTEZ VOTRE DÉVELOPPEMENT !



Initié en 2008 par la Région Île-de-France, sous forme d'appel à projets annuel, PM'up est un concours destiné à « booster » les entreprises franciliennes ayant des projets de développement ambitieux (fort potentiel de création d'emploi notamment) et responsables (environnement, social).

PM'UP, c'est :

- l'appui de conseillers experts sélectionnés par la Région Île-de-France : les CCI Paris Île-de-France et les cabinets Sémaphore et Sofred ;

- un accompagnement sur-mesure construit à partir d'un diagnostic approfondi du projet de l'entreprise, associant subventions (pour financer des actions de conseil, développement international, investissement et recrutement) et accompagnement sur 3 ans ;

- un parcours individualisé, pouvant atteindre 200 000 € sur 3 ans, adapté au plus près des besoins de l'entreprise. Le prochain appel à projets devrait être lancé début octobre 2010 pour une clôture fin novembre 2010. Les candidatures sont à déposer sur www.iledefrance.fr (rubrique appels à projets).

EN PRATIQUE

CONTACTS CCI

Danièle Chaussade/Mathilde Plantier

Tél. 01 74 60 51 54/01 74 60 51 67

Mail pm-up@seineetmarne.cci.fr

JURIDIQUE

GUIDE RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DU CHEF D'ENTREPRISE



Le Guide « Responsabilité Civile et Pénale du Chef d'Entreprise », édité par la CCI Seine-et-Marne, vient de faire l'objet d'une mise à jour et a été enrichi de nouvelles informations. Il est disponible et téléchargeable au format PDF sur : www.seineetmarne.cci.fr.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI Direction Juridique

Stéphanie Villani

Tél. 01 74 92 01 40

Mail stephanie.villani@seineetmarne.cci.fr

ÉLECTIONS

ÉLECTIONS CCI 8 DÉCEMBRE 2010

Le décret sur les élections des CCI est paru. Quelques précisions utiles : clôture du scrutin : 8/12/10. Si vous ne l'avez pas encore fait, ou si vous êtes pilote de ligne ou capitaine de la marine marchande, vous avez jusqu'au 10/09/10 pour nous envoyer le questionnaire et être inscrit(e) sur les listes électorales et/ou désigner des électeurs supplémentaires.

Nouveauté : plus de condition de nationalité pour être électeur !

Téléchargez le questionnaire sur <http://elections.seineetmarne.cci.fr>

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Service Élections

Tél. 0 800 067 077 (numéro vert)

Mail elections@seineetmarne.cci.fr

TOURISME

JOURNÉES NATIONALES RENATOUR



Le 45^e congrès du réseau tourisme des Chambres de Commerce et d'Industrie se tiendra à Fontainebleau-Avon du 22 au 24 septembre. Les acteurs du tourisme des CCI échangeront sur le thème : « Évaluer et développer les retombées du tourisme pour un territoire ». Le tourisme est une des forces de la Seine-et-Marne. Toujours en développement, les activités touristiques font du département le deuxième pôle d'attraction de la région Île-de-France après Paris. C'est donc naturellement que la CCI Seine-et-Marne s'est imposée pour accueillir les 150 participants attendus.

Au programme :

La structuration de l'offre touristique : méthodologie, évaluation des résultats sous l'angle des retombées économiques générées, l'optimisation de l'offre via la promotion, les critères de sélection d'un opérateur, les partenariats à créer (CCI, CDT, Atout France...) et les perspectives de renforcement des liens entre les CCI et les partenaires du tourisme, notamment Atout France. ■

EN PRATIQUE

CONTACT CCI Direction Commerce Tourisme

Corinne Retaud-Bianchini

Tél. 01 64 52 69 34

Mail corinne.retaud-bianchini@seineetmarne.cci.fr

UN SERVICE PERSONNEL... SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée : tel est le nouvel enjeu pour les entreprises et leurs salariés. Avec Service Personnel Melun, partenaire indépendant du réseau national de conciergerie d'entreprise, Service Personnel, Joëlle Gouigoux propose des solutions sur-mesure.

En quoi consiste votre concept de conciergerie d'entreprise ?

« Une conciergerie d'entreprise apporte des solutions et des services personnels sur le lieu de travail. L'entreprise s'abonne à Service Personnel et offre ainsi à ses collaborateurs l'accès aux services de la conciergerie. Cet avantage salarial innovant est un gain de temps pour l'un et, pour l'autre, un levier de performance. Service Personnel est dédié aux entreprises, aux collectivités, aux administrations, quelles que soient leur taille et leur activité. Tel un chef d'orchestre, je coordonne en lien avec mon réseau de partenaires tous types de prestations : démarches administratives, activités ménagères, livraison de panier fraîcheur, lavage automobile, courses d'appoint... Plus de 130 prestations sont proposées. Mon parcours riche d'expériences m'a permis de tisser un réseau de compétences dans lequel je peux puiser pour répondre aux exigences de ma clientèle. Tout en assurant la confidentialité des demandes des salariés, je propose aux employeurs de mesurer les degrés de satisfaction et d'utilisation de mes services.

Comment a commencé l'aventure Service Personnel Melun ?

Depuis 10 ans, je vis et travaille dans la région melunaise. C'est donc naturellement que j'ai pensé à m'investir dans cette région. Mon envie d'entreprendre a toujours été là, mais je recherchais l'activité qui me permettrait de concilier épanouissement professionnel et familial. C'est ma vie de parent qui m'a fait penser à la conciergerie. Je souhaitais offrir la possibilité d'améliorer le quotidien des salariés dans leur articulation des sphères privées et professionnelles et favoriser l'investissement à 100 % dans les deux.

Comment avez-vous concrétisé votre projet de création d'entreprise ?

J'ai d'abord eu le réflexe de contacter la CCI Seine-et-Marne, puis de développer mon réseau. Le stage « 5 jours pour entreprendre » répondait à mes exigences et m'offrait une vision globale pour me lancer. Mon projet s'est ensuite enrichi de rencontres avec les Chargés de Mission de la CCI Seine-et-Marne. J'ai également participé au Printemps de la Création, à Dammarie-lès-Lys, qui réunit tous les acteurs locaux de la création et de

la gestion d'entreprise. J'ai présenté mon projet à des professionnels qui m'ont permis d'affiner mes démarches (notaire, expert-comptable...). Travailler en réseau est une évidence pour moi : c'est pour cela que j'ai rejoint Synaction, le Club des Créateurs et des Repreneurs du département.

Comment voyez-vous l'avenir de Service Personnel Melun ?

Le concept est encore peu connu. Je m'investis donc dans la prise de contacts directs pour présenter le service et je bénéficie de la notoriété croissante de la franchise Service Personnel. La signature de la Charte de Parentalité en entreprise en 2009 (www.observatoire-parentalite.com) participe à la connaissance de la marque. Pour atteindre mon seuil de rentabilité au 1^{er} semestre 2011, je dois créer le réflexe Service Personnel ! » ■

« Mon envie d'entreprendre a toujours été là, mais je recherchais l'activité qui me permettrait de concilier épanouissement professionnel et familial. »

EN PRATIQUE

CONTACT

Service Personnel - Melun

Joëlle Gouigoux

Tél. 0 820 200 153 - 06 61 55 17 41

Mail joelle.gouigoux@servicepersonnel.fr
www.melun.servicepersonnel.fr

LA PLACE DES MÉTIERS CITÉ DES MÉTIERS

DE SEINE-ET-MARNE ENTRE DANS LA COUR DES GRANDES

Espace d'information et de conseil ouvert à tous les publics, la Place des Métiers vient d'obtenir le label national définitif « Cité des Métiers ». Portée par son succès à Marne-la-Vallée, la plateforme va ouvrir 5 nouveaux centres associés en Seine-et-Marne pour pouvoir répondre à une demande croissante.

« La Place des Métiers/Cité des Métiers a été un starter pour mon fils, lorsqu'il était en 3^e et en situation d'échec scolaire. Nous avons fait la démarche d'aller voir un conseiller et on ne le regrette pas, car aujourd'hui il vient de faire son entrée au CFA UTEC Hôtellerie-Restaurant de Marne-la-Vallée, alors que c'était un enfant qui refusait totalement le cadre scolaire », se félicite Françoise. Comme cette maman, de plus en plus de personnes poussent la porte de la Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne, à Émerainville, pour trouver des réponses et des solutions à leur orientation. Ouvert depuis 2007 par la CCI Seine-et-Marne, cet espace d'information et de conseil permet à tous les publics de s'orienter, se former, se reconverter, trouver un emploi ou créer son activité,

« Mieux se connaître, mieux se cerner par rapport à ses goûts et faire un bilan personnel. »

qu'on soit étudiant(e) à la recherche d'informations, salarié(e) en quête de changement, demandeur d'emploi songeant à créer sa propre activité... Au travers de ses trois pôles conseils (Choisir son orientation, Trouver un emploi, Changer sa vie professionnelle), chacun peut y trouver des revues sur les métiers et les formations, des conseils individuels, des tests sur-mesure et rencontrer des conseillers spécialistes de l'orientation et de la vie professionnelle. On peut aussi s'y informer à travers des ateliers, des débats, des rencontres professionnelles...

Une plateforme basée sur le multi-partenariat

Cette plateforme s'appuie énormément sur le multi-partenariat, aussi bien avec des organisations professionnelles, des collectivités territoriales, l'Éducation Nationale, le Pôle Emploi ou des

entreprises. Comme CM Emballages, société dirigée par Claude Joly, qui constate « un malaise de l'emploi et de l'orientation chez les jeunes. Les élèves sont perdus car on leur a fait briller trop de choses et, à la fin du collège, du lycée ou de l'université, c'est la désillusion. En cela, la Place des Métiers/Cité des Métiers est une vraie satisfaction ». Pour ce chef d'entreprise, cette structure permet en effet de « mieux se connaître, mieux se cerner par rapport à ses goûts et de faire un bilan personnel. »

« La Place des Métiers/Cité des Métiers est même victime de son succès »

La Place des Métiers/Cité des Métiers, qui organise chaque année une centaine d'événements comme la « Nuit de l'Orientation » ou la « Journée des Indécis », a ainsi reçu plus de 30 000 personnes depuis son ouverture en 2007, dont 11 000 en 2009 et plus de 7 300 depuis le début de l'année 2010. « Elle est même victime de son succès, car il est de plus en plus difficile de réserver », constate Marco Skibicki, Documentaliste au collège Les Blés d'Or, à Bailly-Romainvilliers.



TÉMOIGNAGE



Sophie Bosset-Montoux

Responsable de la Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne

L'orientation répond à la fois à la demande d'un public jeune et d'un public adulte. La Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne répond d'autant plus à un besoin qu'il n'y a pas beaucoup de structures ouvertes à tous les publics et travaillant sur du concret, en complément d'un CIO. Nous ne sommes pas non plus des faiseurs de miracles, mais nous parvenons à remplir notre mission en nous appuyant sur des documents, en organisant une centaine d'actions par an et en échangeant énormément avec des professionnels. Ainsi, en un an, nous sommes passés de 30 à 66 collèges touchés, uniquement grâce au bouche-à-oreille. Et c'est la même chose au niveau du public adulte. Nous attachons aussi beaucoup d'importance au regard du public sur les métiers. Nous savons qu'il peut y avoir une évolution de leur perception, et on s'attèle à réhabiliter certains métiers marqués par des préjugés négatifs, comme dans le transport, la logistique, le bâtiment ou l'industrie.

Un label définitif et de nouvelles ambitions

Pour y remédier, la Place des Métiers, qui vient d'obtenir, le 16 juin dernier, le label définitif « Cité des Métiers », après une période de « préfiguration » de deux ans, va ouvrir cinq nouveaux centres associés en Seine-et-Marne. Ces antennes devraient permettre de renforcer la couverture départementale, d'accroître la promotion de l'ensemble des métiers représentatifs de Seine-et-Marne ou encore favoriser le rapprochement jeunes/entreprises dans le cadre de formations en alternance. « Au-delà d'une meilleure couverture territoriale, l'obtention du label définitif va nous assurer un meilleur engagement de nos partenaires, comme le Pôle Emploi et l'Éducation Nationale. Cela va également nous aider dans le cadre du futur service public à l'orientation, qui devrait être adopté prochainement », estime Sophie Bosset-Montoux, la Responsable de la structure. ■

CHIFFRES CLÉS

30 000

personnes
reçues depuis
l'ouverture,
dont plus de

7 300

depuis le début
de l'année 2010

5 000

personnes
accompagnées
par an par
des conseillers

47 %

du public
est un public
scolaire
(collégien, lycéen,
universitaire)

600 000
euros/an

budget de
fonctionnement
de la Place
des Métiers/Cité
des Métiers
de Seine-et-Marne

REGARDS CROISÉS

MARJORIE MEYNARDIE

Professeur au Collège La Boétie, à Moissy-Cramayel

Qu'a pu apporter la Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne à vos élèves ?

Au départ, nous y avons amené nos collégiens pour faire un premier bilan, en début d'année. C'est désormais devenu une étape d'orientation que l'on fait chaque année. La Place des Métiers/Cité des Métiers leur permet de déterminer des projets d'orientation, de se poser les bonnes questions, d'avoir une méthodologie et une première approche que nous n'avons ni le temps, ni les moyens de faire au collège. Je ne vois plus désormais comment ne pas travailler avec la Place des Métiers/Cité des Métiers !

Les élèves ont-ils découvert de nouveaux métiers ?

Oui, il faut d'abord les pousser à découvrir de nouveaux métiers, car ils ont beaucoup de stéréotypes qu'il faut casser. Ainsi, l'année dernière, nous avons assisté à une conférence sur les métiers du paramédical. Au départ, ils n'étaient pas très enthousiastes, mais à la fin, ils ne voulaient plus partir ! On leur a également fait découvrir récemment les métiers de la criminalité, de l'air ou encore de l'art. Les élèves sont à chaque fois focalisés sur certains métiers, mais chaque visite permet de découvrir des métiers délaissés et connotés.

FRANÇOISE PORTIER

Mère de deux enfants, à Émerainville

Comment avez-vous découvert la Place des Métiers/Cité des Métiers ?

J'ai découvert le lieu alors que mes enfants étaient au collège, en 4^e, pour leur orientation. Ils ont eu besoin de cette structure pour valider leurs aspirations par rapport à leurs goûts, leurs aptitudes et leurs affinités. Ils y sont retournés au lycée, lorsqu'ils étaient en première. Désormais, l'un est dans une école préparatoire HEC, et l'autre est entré à l'Université de la Sorbonne en Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales.

Comment la Place des Métiers/Cité des Métiers est-elle perçue par des adolescents ?

Elle est très bien perçue de la part des jeunes, qu'ils aient 15, 16 ou 17 ans. Car ils ne savent pas ce qu'ils veulent faire de leur avenir et la structure répond bien à leurs attentes. J'ai notamment été surprise par les conseillers, qui avaient un langage adapté et étaient très à l'écoute. La Place des Métiers/Cité des Métiers permet ainsi d'impliquer dans des visions d'adultes des jeunes qui peuvent être perdus par un mode d'enseignement ne correspondant plus à leurs attentes.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

La Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne

Tél. 01 60 37 52 29

Mail placedesmetiers77@seineetmarne.cci.fr
www.laplacedesmetiers.com



MARNE-LA-VALLÉE NUMÉRIQUE

L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, FACTEUR CLÉ DE COMPÉTITIVITÉ

Alors que l'économie du numérique représente 25 % de la croissance mondiale, la France connaît un net retard. En Seine-et-Marne, Marne-la-Vallée Numérique s'inscrit comme l'un des moteurs de l'économie numérique. Explications.

P principal facteur de compétitivité des économies développées, le numérique est le secteur le plus dynamique au monde. Le plan de développement France Numérique 2012 précise en ce sens que « les investissements dans l'économie numérique sont identifiés comme les plus productifs, parce qu'ils accroissent la compétitivité de l'ensemble des secteurs de l'économie. » Il pointe également du doigt le retard français en matière de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les entreprises : 500 000 PME encore totalement déconnectées de l'économie numérique, 50 % connectées à l'Internet haut débit, seulement 30 % ont un site internet et 2,5 % disposent d'un site capable d'effectuer des transactions. Même si la pratique d'internet

au sein de l'entreprise est devenue courante, notamment dans la recherche d'informations, faire figurer son entreprise sur le web ne s'impose pas comme une évidence.

Vers une mutation économique

La dématérialisation, au quotidien, de l'information et des données rend indispensable l'e-administration ; l'e-commerce connaît une croissance mondiale de 25 %. Les entreprises doivent donc anticiper ces évolutions pour en maîtriser rapidement les atouts et favoriser les opportunités d'affaires dans un environnement en mutation. En Seine-et-Marne, le Conseil Général a mis en œuvre un réseau de fibre optique de 1 200 km de long, géré par SEMAFOR, qui irrigue l'ensemble du département, les entreprises et les collectivités locales. La mutation économique engagée sur le territoire favorise la création d'entreprises et de sites spécialisés tels que les datacenters, de nouveaux usages et la possibilité pour les salariés de travailler à distance. La CCI Seine-et-Marne, quant à elle, contribue à la dynamique territoriale. Elle a lancé, en 2007, l'opération « E-conquête » visant à favoriser les échanges et à promouvoir les PME-PMI de la filière numérique du département.

« Les investissements dans l'économie numérique sont identifiés comme les plus productifs, parce qu'ils accroissent la compétitivité de l'ensemble des secteurs de l'économie. »

La force du réseau

Dans le cadre du programme E-conquête, les entreprises du secteur se sont ainsi fédérées pour donner naissance à l'association Marne-la-Vallée Numérique (MLVN), avec 17 TPE dédiées au numérique. La mise en réseau de leurs compétences permet d'apporter une réponse commune aux appels d'offres, de se positionner sur leur marché et favorise le développement des entreprises. Une charte de qualité guide les entreprises dans leur apprentissage du travail commun. Pour Marne-la-Vallée Numérique, l'enjeu est de taille : « offrir un panel de compétences liées au numérique par, pour et avec le territoire » explique Marc Triboulet, Président de Marne-la-Vallée Numérique.

L'association développe 4 axes de travail et souhaite collaborer avec les pépinières d'entreprises de Seine-et-Marne :

→ les Technologies de l'Information et de la Communication ;

→ les services innovants destinés au public, aux entreprises et aux collectivités territoriales ;

→ les nouveaux usages autour de la mobilité et des services en ligne ;

→ des solutions hébergées ou non, mutualisées ou non, commercialisées sous forme de vente ou d'abonnement. Mais MLVN ne s'arrête pas à la simple mise en réseau. L'association veut s'impliquer avec le soutien des collectivités territoriales dans la numérisation du territoire. Elle a l'ambition de fédérer de grandes entreprises et de favoriser le développement du business de ses adhérents. Pour cela, « nous devons créer le réflexe MLVN et trouver de nouvelles formes de coopérations » précise Marc Triboulet.

« L'excellence engendre l'excellence »

Une « usine à projets » a déjà donné naissance à 7 projets collaboratifs destinés à améliorer les conditions de vie et de travail des seine-et-marnais, dans le respect des actions engagées par les Pouvoirs Publics et les collectivités locales :

→ E-pod : regroupement de services et d'équipements au bénéfice des entreprises, des salariés et des collectivités territoriales, pour la création et la gestion de centres de télétravail et de téléformation.

POUR S'INVESTIR DANS MARNE-LA-VALLÉE NUMÉRIQUE

→ Représenter une entreprise de l'Est parisien

→ Avoir un intérêt dans le développement de l'économie numérique

→ Motiver son intérêt pour l'association par un projet concret

→ Être parrainé(e) par deux membres de l'association pendant un an

→ Adhérer à la charte de valeurs

→ Verser une cotisation de 50 €

E-CONQUÊTE Un état de l'art des usages du numérique

À l'initiative de la CCI Seine-et-Marne, le forum professionnel E-conquête contribue au développement des usages du numérique et à la promotion de l'identité numérique du département.

Au cœur de l'économie numérique de Seine-et-Marne, E-conquête vise à :

- dynamiser la filière de l'économie numérique en Seine-et-Marne ;
- informer les entreprises et commerçants des dernières évolutions de l'économie numérique et leur donner les moyens de les utiliser ;
- valoriser des initiatives réussies dans le domaine de l'économie numérique ;
- développer les usages.

Rassemblant 80 acteurs de l'économie numérique, le salon E-conquête propose des ateliers techniques, un show-room (partenariat notamment avec Orange), un speed-meeting (partenariat ALRE), un plateau TV (partenariat TV77) et une remise de Trophées.



Cette année, la société Eurodep, à Mitry-Mory, dépositaire pharmaceutique, s'est vue remettre le trophée B to B pour la création d'un espace personnalisé, sur son site web, aux clients et prospects des laboratoires.

Le trophée B to C a récompensé la société TopLudo, à Chartrettes, spécialisée dans la vente de jeux de jardin en ligne.

CONTACT CCI

Direction Industrie/Commerce International

Bertrand Vincent

Tél. 01 74 60 51 52

Mail bertrand.vincent@seineetmarne.cci.fr

→ SEPT. Service E-citoyen Pour Tous : portail d'e-administration reposant sur un système d'informations mutualisées des services destiné aux citoyens.

→ SERSEM : SERvice SÉMantique qui donne du sens aux plates-formes numériques, lors de recherches d'informations. Ce projet a été primé en octobre 2009, lors du « 1^{er} Carrefour des Possibles » de Seine-et-Marne.

→ Territoires Mobiles : utilisation d'un code 2D pour envoyer sur un téléphone portable des informations sous forme vidéo, texte...

→ Communes 21 : accompagnement des collectivités locales dans les évolutions à venir.

→ Brie'Nov : aménagement numérique des territoires limitrophes de l'Île-de-France par la création d'accès physiques à des réseaux d'acteurs et de compétences (télé-médecine, téléformation...).

→ PANACEE : développement d'un espace de formation virtuelle en 3D.

À terme, l'association souhaite fédérer les pépinières d'entreprises seine-et-marnaises et développer son propre système d'information.

« L'intérêt des grappes de PME-PMI est leur capacité à segmenter leurs offres selon le marché » souligne Marc Triboulet. C'est pourquoi les petites entreprises ont la possibilité de se mobiliser rapidement pour accompagner le développement du numérique du territoire.

« Nous souhaitons constituer un cluster de compétences afin de répondre ensemble à des appels d'offres plus importants que chacune des entreprises ne pourraient traiter seule » insiste Marc Triboulet. Les objectifs sont de développer le chiffre d'affaires, la marge, les emplois, la notoriété, au travers des activités de la grappe. ■

EN PRATIQUE

CONTACT

Marne-la-Vallée

Numérique

Marc Triboulet

Tél. 01 60 95 08 80

Mail marc

@nonstop.fr

www.mlvnumerique.org

org



LA CRÉATION D'ENTREPRISE NE CONNAÎT PAS LA CRISE

Création, reprise ou franchise, l'envie d'entreprendre ne s'est jamais aussi bien concrétisée que ces dernières années. Si l'auto-entrepreneur a désacralisé la procédure, le créateur en herbe doit s'appuyer sur tous les dispositifs d'aide et d'accompagnement mis en place pour faire face à la conjoncture.

Devenir son propre patron, beaucoup de Français en rêvent, et de plus en plus le réalisent. Depuis le début de l'année, plus de 288 700 nouvelles sociétés ont vu le jour dans l'Hexagone, après les 580 000 de 2009. En Seine-et-Marne, près de 10 700 ont été créées l'année dernière, soit une croissance exceptionnelle de 85 %⁽¹⁾. Cette tendance s'est poursuivie au premier trimestre 2010, avec un chiffre record de 3 688 créations d'entreprises, dont 2 460 auto-entreprises.

« Avec la crise, les gens osent plus facilement créer, car ils se sentent plus en sécurité. Surtout, la création d'une société est devenue facile dans leur esprit, avec le statut de l'auto-entrepreneur qui a dédramatisé la procédure », analyse Didier Poirier, Responsable du Service Création-Reprise-Transmission de la CCI Seine-et-Marne. Mais « une bonne idée, même originale, ne suffit pas à créer une entreprise durable. Se mettre à son compte n'est pas un long fleuve tranquille, bien au contraire avec la conjoncture.

D'où l'intérêt d'être accompagné(e) », poursuit Didier Poirier. La CCI Seine-et-Marne propose ainsi un large éventail de dispositifs, ouvert à tous les créateurs en herbe.

La création d'entreprise, mode d'emploi

Sonnée par son licenciement de son poste de Gestionnaire à l'âge de 50 ans, Martine Lescure est « venue un peu par hasard à la CCI Seine-et-Marne, avec une idée floue, et pas du tout concrète ».

(1) Source Insee

Elle a alors assisté à une première journée d'information dans l'un des Espaces Entreprendre de la CCI Seine-et-Marne, puis a participé au stage « 5 jours pour entreprendre » en septembre dernier, avant d'être accompagnée par des conseillers. « Car ce n'est pas évident de rebondir et de réaliser un tel projet à mon âge. La CCI m'a permis de me redonner confiance et de ne pas me décourager. » Elle a ainsi créé en décembre sa société de commerce de produits bio, LMD Bio, à La Ferté-sous-Jouarre. Et les premiers résultats sont au-delà de ses espérances.

Comme pour Martine, la CCI Seine-et-Marne est devenue un passage quasi obligé sur le chemin de la création d'entreprise. Car, lorsqu'on crée sa société, on devient à la fois patron, responsable du personnel, des achats, juriste, comptable... Un apprentissage que seule la Chambre Consulaire propose, via des stages, des réunions et des interventions. L'entrepreneur en herbe est ensuite accompagné dans le montage et le financement de son projet, au cours de plusieurs rendez-vous individuels. « La CCI est là pour aider le créateur à relever et gagner le défi de la création.

« JE CRÉE MON ENTREPRISE EN SEINE-ET-MARNE »

Le guide méthodologique de la création d'entreprise

Ce guide, gratuit et spécifique à la Seine-et-Marne, est le parfait compagnon de route du créateur d'entreprise, du franchiseur ou du repreneur. Rédigé par la CCI Seine-et-Marne, cet ouvrage aborde toutes les démarches et les étapes incontournables de la création d'entreprise, des prémices; du projet à l'implantation, en passant par les questions juridiques et sociales. Disponible en ligne, courant septembre, sur www.seineetmarne.cci.fr, il fournit également de nombreuses adresses utiles.



Pour cela, il faut mobiliser et rechercher des financements adaptés. C'est un axe important car on voit beaucoup d'affaires s'écrouler parce qu'elles n'ont pas des finances solides», indique Didier Poirier. C'est aussi une phase longue et délicate pour le créateur. « J'ai rencontré mes plus grosses difficultés au moment de souscrire un prêt auprès d'une banque, témoigne David Dubois, qui a créé la société Mimana, qui développe un concept original de publicité sur paquets de mouchoirs. On cherche un partenaire financier mais, à la création, on n'a pra-

tiquement aucune statistique. J'ai vu des dizaines de banques, toutes intéressées, mais qui ne se sont pas engagées. J'ai finalement obtenu un prêt d'honneur de la plateforme NSMI (Nord Seine-et-Marne Initiative) qui a donné de la crédibilité à mon projet. Ça m'a permis d'avoir un premier apport, un premier papier et d'obtenir un premier prêt », poursuit le jeune homme. « Ce prêt d'honneur NSMI est une rampe de lancement pour les entreprises du nord du département. Nous ne sommes qu'un petit mais important maillon de la chaîne du développement économique, car chaque octroi est conditionné à la levée d'un prêt bancaire », explique Christelle Petit. La Directrice de la plateforme d'initiatives NSMI se félicite ainsi de l'octroi de 57 prêts d'honneur sur les 80 dossiers instruits en 2009, d'un montant moyen de 20 000 € pour une création et de 15 000 € pour une reprise.

« En intégrant une pépinière, pas mal de choses se sont débloquées »

Pour monter son affaire au plus fort de la crise, en septembre 2008, Guillaume Lassarre, 26 ans, a de son côté investi 10 000 € au total. Il a effectué un prêt bancaire de 45 000 € qui n'a pas été encore utilisé, et sa société Sivéo, spécialisée dans l'édition de solutions cloud computing, prévoit un chiffre d'affaires de 250 000 € en 2010.



DAVID DUBOIS

Président fondateur de la société Mimana, à Chessy, et membre du Club des Entrepreneurs Val d'Europe.

Créer sa société nécessite un vrai goût pour l'engagement et les challenges. Entreprendre demande aussi à la fois de l'adaptabilité et beaucoup de disponibilité. C'est un mode de vie, et il faut vraiment être passionné(e). Car, si on crée son entreprise uniquement pour l'argent, ça ne va pas marcher et on fonce forcément droit dans le mur. Il ne faut pas hésiter à travailler et à s'appuyer sur un réseau, qui est en quelque sorte une communauté dont on s'entoure. Cela permet de faire des

rencontres, d'être orienté(e) vers les bons professionnels, ou encore de prendre du recul car on a bien souvent la tête dans le guidon. Ainsi, quand j'ai eu des doutes ou des questions, je n'ai pas hésité une seule seconde à aller échanger avec des personnes extérieures à mon entourage pour avoir des points de vue différents. Mais attention, il ne faut pas attendre un résultat immédiat du réseau, il faut « réseauter » intelligemment.



Pour connaître un tel départ, le jeune créateur a démarré son activité dans la Pépinière d'Entreprises de Fontainebleau-Avon, avant de déménager sur celle de Champs-sur-Marne. « Ça m'a permis de m'entourer de sociétés lancées il y a 2-3 ans, de ne pas être seul et d'avoir des locaux pas trop chers mais également de la crédibilité. En intégrant une pépinière, pas mal de choses se sont également débloquentes et nous ont permis d'aller plus vite », explique-t-il. Autre solution pour être bien entouré(e) : adhérer à l'un des nombreux clubs d'entrepreneurs seine-et-marnais (Club Invest 77, Club des Entrepreneurs de Fontainebleau...). « L'entrepreneur a besoin de rompre son isolement et d'échanger des informations, des expériences ou des conseils. C'est ce que propose un club, en plus de se faire connaître et de se créer un réseau. Il est certain que ce n'est pas une obligation d'adhérer, mais c'est vivement conseillé pour résoudre rapidement de nombreuses difficultés », explique Jean-Philippe Lenglet, Président du Club des Créateurs Synaction (120 membres). Mais, s'il est de plus en plus « facile » de créer sa société, il est beaucoup plus difficile de s'inscrire dans la durée, surtout en temps de crise. Pour mettre toutes les chances du côté du créateur, la CCI Seine-et-Marne a également mis en place un suivi des entreprises.

AUTO-ENTREPRENEUR : ÊTRE ACCOMPAGNÉ(E) POUR MIEUX DURER

Les Français continuent de plébisciter le statut de l'auto-entrepreneur. Déjà en 2009, plus de la moitié des créateurs d'entreprises étaient des auto-entrepreneurs, et ce devrait être au moins de nouveau le cas cette année. Il faut dire que le dispositif a de quoi débrider la création, entre des formalités plus légères, aucune nécessité d'immatriculation ni de capital de départ, une gestion simplifiée ou encore un régime fiscal avantageux. Si l'on ajoute à cela la possibilité de cumuler cette activité avec tout autre statut (salarié, chômeur, étudiant...), il n'est pas surprenant que le dispositif rencontre un tel succès. Mais, au-delà de l'engouement incontestable pour ce dispositif, se posent les questions de la rentabilité et de la pérennité des auto-entreprises créées. Car le point faible de ce statut, pour le moment, est la formation et l'accompagnement. Soucieuse de mieux guider les créateurs dans leur démarche, la CCI Seine-et-Marne s'occupe de toutes les modalités de création et organise de nombreuses réunions spécifiques sur divers thèmes (statut, local, chiffre d'affaires, impôts...) liés à l'auto-entreprise.

« Ce suivi est très important, explique Martine Lescure, créatrice de LMD Bio. Je dois rencontrer un responsable tous les trois mois la première année, tous les six mois la seconde et une seule fois la troisième année. C'est très rassurant dans notre isolement ! »

La reprise d'entreprise, une opportunité pour se lancer

Pour ceux qui se rêvent entrepreneurs mais qui veulent prendre moins de risques et aller plus vite, la reprise peut être une autre manière de se lancer dans l'entrepreneuriat. Car, du fait de la crise, les entreprises en difficultés constituent un vivier d'opportunités pour les repreneurs. « Au début, nous voulions créer, mais finalement nous avons repris une société. Cela nous a permis d'avoir dès le départ des fournisseurs du précédent commerçant, des locaux, une partie de la clientèle et tout le matériel », explique Sandrine Joyaux, qui a lancé avec sa sœur, Biodiversithé, un commerce de produits bio à Fontainebleau. L'autre avantage que présente une entreprise en difficulté, pour un repreneur, c'est qu'il peut l'acquérir à bas coût, même si le montage financier est plus complexe et qu'il devra réinjecter par la suite des fonds. Après avoir déterminé le secteur d'activité, les points forts et points faibles d'une reprise, il faut ensuite lancer la phase de prospection pour trouver l'entreprise à reprendre. Une fois trouvée, il est indispensable de faire un diagnostic de la société, de déterminer ses forces et ses faiblesses, ainsi que tous les aspects financiers, juridiques, voire humains. « Nous n'avons pas été bien informés qu'il s'agissait de la reprise d'une épicerie italienne, regrette ainsi Sandrine Joyaux. Il n'y a pas eu de communication et, désormais, nous avons des retours de personnes déçues qui n'ont pas été prévenues. »

« L'entrepreneur a besoin de rompre son isolement et d'échanger des informations, des expériences ou des conseils. »



« Le fait de ne pas être seul est le point fort de la franchise. »

Les bons plans de la franchise

En moins de dix ans, le nombre d'enseignes a doublé et le nombre de franchisés est passé de 32 000 à 51 600. Rien qu'en Seine-et-Marne, un commerce sur quatre est une enseigne nationale (franchise, succursale...). La franchise séduit de plus en plus de créateurs, attirés par le côté rassurant que n'offre pas la création ou la reprise. En effet, l'entrepreneur franchisé ne démarre pas de zéro : il bénéficie d'un concept éprouvé, d'un savoir-faire testé, d'un système de gestion approuvé, d'un certain nombre de services (publicité, formation, assistance...) et exploite le nom ainsi que la notoriété d'une enseigne. « *Le fait de ne pas être seul est le gros point fort de la franchise. On profite de la force d'un réseau et on n'a qu'à se consacrer à la vente, toute la gestion des stocks étant*

prise en charge, comme les parties plus techniques », explique Jean-Baptiste Rollet, Bijoutier à Provins, qui s'est lancé en parallèle en tant que franchisé Devred dans le prêt-à-porter masculin. La franchise, qui rassure les apprentis créateurs, a également les faveurs des banquiers, et les financements sont plus faciles à obtenir que pour un projet de création d'entreprise classique.

Mais la franchise a aussi ses limites. La formule est élitiste et demande un gros investissement financier au départ. Entre le bail, la décoration, l'achat du stock, les besoins en fonds de roulement... la note peut facilement dépasser les 250 000 €. Voir plus dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie, très gourmands en capitaux. Il est également important d'adhérer au fonctionnement de la franchise. « *On doit accepter les règles de fonctionnement dictées par le franchiseur et on est un peu bridé car beaucoup de choses sont imposées et prédéfinies* », regrette Jean-Baptiste Rollet. De quoi freiner quelques velléités. ■



LE RENDEZ-VOUS DES CRÉATEURS 25 NOVEMBRE 2010 : SOIRÉE DE LA CRÉATION À MEAUX

Fédérer les créateurs d'entreprise est l'une des missions de la CCI Seine-et-Marne, en vue de les aider, de les conseiller et de les accompagner au mieux. Après le Printemps de la Création à Dammarie-lès-Lys le 27 mai dernier, la Soirée de la Création, qui se déroule à Meaux le 25 novembre prochain, permettra à des créateurs, franchiseurs, repreneurs et porteurs de projet de trouver dans un même lieu tous les partenaires nécessaires à la création d'une entreprise. Près de 25 stands sont prévus, dont une permanence d'experts-

comptables, de notaires et d'avocats, ainsi que quatre conférences sur diverses thématiques : les dispositifs d'aide et de financement, l'auto-entreprise, l'e-commerce et le démarrage en franchise. Au-delà de trouver les réponses à toutes ses questions et d'échapper à l'isolement, le créateur en herbe peut ainsi consolider et accélérer la mise en œuvre de son projet.

CONTACT CCI

Martine Bourdier
Tél. 01 74 60 51 25/26
Mail martine.bourdier@seineetmarne.cci.fr

EN PRATIQUE

CONTACTS CCI

Espaces Entreprendre

Meaux

Tél. 01 74 60 51 26

Mail crte.meaux@seineetmarne.cci.fr

Melun

Tél. 01 64 52 69 39

Mail crte.melun@seineetmarne.cci.fr

Serris

Tél. 01 74 60 51 24

Mail crte.serris@seineetmarne.cci.fr



CRÉATION D'ENTREPRISE, LES 9 CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Je me suis formé(e) à la création d'entreprise
- Je me suis fait(e) conseiller et accompagner dans la mise en œuvre de mon projet
- Je réalise des ventes et j'ai identifié ma clientèle
- Je connais l'avantage concurrentiel de mon activité
- J'ai mobilisé des financements adaptés aux besoins de mon entreprise
- Je connais mon seuil de rentabilité
- Je sais que le temps de démarrage de mon activité risque d'être plus long que prévu
- J'ai mes proches à mes côtés dans le développement de ce projet
- Je contrôle régulièrement l'évolution de mon affaire

LES 10 ERREURS FATALES

- Je sous-estime mes besoins financiers
- Je néglige mes relations avec le banquier
- Je sous-estime le temps nécessaire pour me faire connaître et faire du chiffre d'affaires
- Je veux vendre moins cher
- Je fais une étude de marché sans me baser sur le terrain
- Je ne prévois pas de service après-vente
- Je crée ma société uniquement pour sortir du chômage
- Je reste isolé(e)
- Je me laisse emporter par le rêve de créer mon entreprise
- Je crée mon réseau pour en profiter immédiatement

Le crédit bancaire aux entreprises : crise de confiance... contre crise de solvabilité

La crise a eu pour conséquence un resserrement des conditions d'octroi des prêts aux entreprises. Les sociétés reprochent aux banques de ne toujours pas jouer le jeu, tandis que les établissements bancaires mettent en avant de nouveaux critères d'obtention et insistent sur la responsabilité qui leur incombe de ne pas consentir de crédits à des emprunteurs insolvables. Témoignages d'un chef d'entreprise et d'un banquier.

Bernard Discour
Président de Tootem Projets,
à Serris

→ Que reprochez-vous aux banques ?

Je leur reproche un manque d'engagement et d'écoute. Tootem Projets est une société créée il y a 15 ans dans l'architecture événementielle, et nous venons de regrouper nos deux sites à Serris. Dans cette perspective, j'ai demandé un prêt à ma banque de 150 000 €. Après avoir reçu un avis positif à la vue de notre bilan, elle nous répond, trois mois après, que nous n'avons pas reconstitué nos fonds propres et que, par conséquent, la commission avait refusé notre dossier. J'ai alors saisi le médiateur de la CCI Seine-et-Marne, puis écrit à la Présidence de la République, au Médiateur National du Crédit via le Ministère de l'Économie et le Médiateur du Crédit de la Banque de France, qui m'ont tous répondu favorablement mais sans résultat concret du côté des banques, à l'heure actuelle.

→ Votre dossier est-il suffisamment bon pour prétendre à un prêt de votre banque ?

Comme tout le monde, nous avons subi la crise. Mais, contrairement à beaucoup de sociétés, 2009 a été une bonne année pour nous avec un résultat positif grâce à un gros contrat avec Airbus. Cela nous a permis de reconstituer la moitié de nos fonds propres et nous allons fin août 2010 reconstituer la totalité de ces fonds propres. Notre dossier est bon d'après les médiateurs, il nous faut juste un petit coup de pouce à l'investissement pour passer ce nouveau cap.

→ Quel est votre état d'esprit désormais ?

Je n'ai plus aucune confiance envers les banques car j'ai l'impression qu'elles se moquent de nous. J'ai beaucoup de mal à comprendre leur démarche et je ne dois pas être le seul vu le nombre de médiateurs qui ont été mis en place. Je reste toutefois confiant quant à la médiation, qui peut aboutir. Du moins je l'espère. Je ne demande tout de même pas la lune !



Président de
Tootem Projets



Responsable
de la Fédération
Bancaire Française

Alexandre Glatigny
Responsable de la
Fédération Bancaire Française
en Seine-et-Marne

→ Suite à la crise, on a reproché aux banques d'avoir fermé le robinet du crédit aux entreprises en durcissant les critères d'octroi. Est-ce toujours le cas ?

Notre métier consiste à accompagner les entreprises en tout temps, y compris en période de crise. Nous n'avons donc pas modifié nos politiques commerciales, ni resserré nos critères d'octroi depuis 2007. De fait, les encours de crédit des banques aux TPE-PME continuent de croître en France dans des proportions sensiblement plus fortes en France que dans les autres grands pays européens. Certes, ils augmentent moins rapidement qu'avant parce que les entreprises ont décalé certains investissements, mais ils augmentent bel et bien.

→ Vos critères sont-ils toujours les mêmes ?

En période de croissance, on accorde beaucoup d'importance aux bilans. C'est moins le cas aujourd'hui, car ils sont moins prédictifs. On regarde toujours les bilans, mais on cherche surtout à savoir si le dirigeant sait où il en est et où il va, en examinant son carnet de commandes, ses prévisionnels... L'essentiel est effectivement de sentir qu'il y a un « pilote dans l'avion » disposant d'une bonne visibilité, car on ne peut pas naviguer à vue. Il faut aussi comprendre que nous ne pouvons pas tout faire : notre métier n'est pas de prêter l'argent de nos clients à des sociétés qui ne sont pas économiquement viables.

→ Pourtant les critiques envers les banques continuent, et les cas de médiation se multiplient...

Nous regrettons tous le procès d'intention fait aux banques françaises, qui n'ont joué aucun rôle dans le déclenchement de la crise outre-Atlantique et continuent de financer résolument l'économie réelle du pays. Concernant la médiation, 2/3 des dossiers trouvent des issues favorables, et il y a de moins en moins de demandes. Si les banquiers étaient vraiment si désagréables, ces chiffres seraient certainement moins favorables ! ■

COMITÉS LOCAUX DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DES LIEUX D'ÉCHANGES ET D' ACTIONS



Initiés par la CCI Seine-et-Marne, les Comités Locaux du Commerce et de l'Artisanat (CLCA) ont été créés pour développer les échanges entre les acteurs du commerce dans les villes et les centres-bourgs.

Le commerce d'une ville ou d'un bourg est source de lien social avec les habitants, de diversité, d'attractivité, de création de richesses et d'emplois. Ce poids économique est souvent sous-estimé faute de chiffres consolidés. Dans un secteur essentiellement représenté par des entreprises de petite taille et des commerçants par nature indépendants, les CLCA permettent une meilleure écoute des intérêts collectifs du secteur.

Les CLCA offrent un cadre à la fois souple et légitimé par la signature d'une convention qui en fixe le mode de fonctionnement. Les signataires sont les associations de commerçants sédentaires et non sédentaires, la Ville ou l'EPCI, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la CCI Seine-et-Marne. Les CLCA sont ouverts à tout acteur ou expert pouvant éclairer les débats. La CCI Seine-et-Marne assure le secrétariat général du comité.

Parmi les sujets traités : stationnement et circulation, implantation de grandes et moyennes surfaces, urbanisme, animations commerciales et organisations

de manifestations, montage et suivi de dossiers FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce).

CLCA Dammartin-en-Goële, lieu de réflexion stratégique sur le positionnement du commerce

Dans la poursuite d'une opération FISAC, les partenaires du commerce de proximité de Dammartin-en-Goële ont souhaité poursuivre leur concertation dans le cadre du CLCA. La Charte du CLCA a été signée le 11 décembre 2009 en présence de nombreux commerçants, de M^{me} Papin, Maire de Dammartin-en-Goële, M^{me} Détry, Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nord Seine-et-Marne, M. Mocquax, Vice-Président Commerce de la CCI Seine-et-Marne et M. Delporte, Président de l'UCAIPLA.

Une première réunion, le 18 mai dernier, a permis d'organiser le travail du CLCA. Les échanges ont porté sur l'opportunité de redynamiser le marché, la place du commerce de proximité



dans les nouveaux quartiers, l'impact du déplacement de la mairie sur le commerce de centre-ville, les pistes de promotion touristique, l'optimisation de la communication sur les nouvelles aires de stationnement...

Dans l'attente de la prochaine réunion du CLCA à la rentrée 2010, et pour alimenter la réflexion, la CCI Seine-et-Marne mènera une étude à la demande de la Ville de Dammartin-en-Goële, pour cerner la zone d'attractivité réelle du centre-ville et actualiser la connaissance du comportement et des attentes de la clientèle locale, en ville et sur le marché. ■

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Direction
Commerce
Tourisme
Corinne Retaud-
Bianchini
Tél. 01 64 52 69 34
Mail corinne.
retaud-bianchini
@seineetmarne.cci.fr

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

VOS AFFAIRES SONT NOS AFFAIRES !

Trouver de nouveaux marchés est une nécessité pour les entreprises. La CCI Seine-et-Marne œuvre à améliorer l'accès des entreprises aux appels d'offres des donneurs d'ordres, publics ou privés, et aux partenariats, à l'échelle européenne, qui constituent de réelles opportunités.



L'Europe à la portée de votre entreprise.

1 Les appels d'offres des grands donneurs d'ordres

Le Centre de Veille Stratégique de la CCI Seine-et-Marne accompagne les entreprises pour leur faciliter l'accès aux appels d'offres et augmenter leurs chances d'être retenues.

Tous les mois environ, il organise, avec le soutien du Fonds Social Européen, des réunions destinées aux PME-PMI du département pour les renseigner sur les appels d'offres de grands donneurs d'ordres, publics et privés. Le principe de ces réunions est de faire intervenir un responsable des achats d'un grand compte afin qu'il explique ses besoins à venir et sa politique d'achats : circuits de décision, modalités de réponse, référencement des fournisseurs, obligations sociales ou environnementales... Les marchés présentés peuvent être localisés sur le département, la région ou même la France et l'Europe, et portent sur des métiers et secteurs très divers. En témoigne la dernière édition de ce cycle de réunions au cours de laquelle Aéroports de Paris et 7 autres grands donneurs d'ordres de la plateforme aéroportuaire de Roissy ont pu faire part de leurs besoins, tant en matière de second œuvre qu'en prestations de communication, à plus de 130 PME !

2 Des ateliers « Marchés Publics »

Dans le même esprit, la CCI Seine-et-Marne organise chaque trimestre des « Ateliers Marchés Publics ». Face à la crise, les PME-PMI sont en quête de nouveaux contrats. Pourquoi alors ne pas répondre aux différentes consultations publiques ? Parce que bon nombre d'entreprises s'accordent à dire que le chemin qui mène aux marchés publics est tortueux et semé d'embûches... C'est justement l'objet de ces ateliers : rendre lisibles les procédures, identifier les sources d'informations, expliquer les modalités de réponse.

3 La base d'opportunités d'affaires du réseau Enterprise Europe Network

Membre du réseau Enterprise Europe Network, la CCI Seine-et-Marne met également à disposition des entreprises la Business Cooperation Database (BCD). Il s'agit d'une base de données d'opportunités d'affaires recensant, à l'échelle européenne, des offres de partenariats commerciaux ou de production (licences, intermédiaires du commerce, franchises, production ou distribution réciproque...) et de partenariats financiers (joint-venture, échange de parts ou d'actions, apports de capitaux...). Émettre une offre et consulter les demandes est simple et entièrement gratuit, sur le site : <http://infoeco77.seineetmarne.cci.fr>.

4 Les Journées de l'Innovation et de l'Intelligence Économique (J2IE)

Du 11 au 22 octobre 2010, la 3^e édition des Journées de l'Innovation et de l'Intelligence Économique (J2IE) aura pour objectif de permettre aux PME d'accroître leur portefeuille clients. Ainsi, en Seine-et-Marne, les opportunités d'affaires seront présentes à l'échelle internationale : l'Union Européenne se mettra à la portée des entreprises avec l'intervention du réseau Enterprise Europe Network qui présentera les opportunités de marchés offertes par les institutions européennes.

5 Les fichiers d'entreprises du Pôle Bases de Données

Rechercher et prospecter activement de nouveaux clients est également plus facile avec la CCI Seine-et-Marne qui met à disposition des fichiers d'entreprises. Constitués sur mesure, ils peuvent combiner un ou plusieurs critères : zone géographique, secteur d'activité, effectif... ■

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Direction Information Économique
Centre de Veille Stratégique

Jonathan Soisson
Tél. 01 64 11 80 96

Mail jonathan.soisson@seineetmarne.cci.fr

Site internet <http://infoeco77.seineetmarne.cci.fr>

DÉMATÉRIALISATION SIMPLIFICATION DES ÉCHANGES POUR L'ENTREPRISE

La dématérialisation des démarches et formalités se généralise pour toucher, très prochainement, toutes les fonctions de l'entreprise.

Démarches fiscales

Abaissement du seuil de recours obligatoire aux téléprocédures fiscales.

Vous êtes une entreprise ayant un CAHT > 500 000 € :
dès le 01/10/2010 vous devrez :
→ télédéclarer la TVA ;
→ télérégler la TVA, l'IS, la taxe sur les salaires ;
→ télétransmettre les demandes de remboursement de crédit de taxe.

La déclaration de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

Vous êtes une entreprise ayant un CAHT :
→ > 500 000 € : vous devez télédéclarer la CVAE au titre de la procédure de Transfert de Données Fiscales et Comptables (TDFC) ;
→ < 152 500 € et 500 000 € > : vous pouvez télédéclarer la CVAE.

Déclarations sociales et d'accident du travail

www.net-entreprises.fr
vous permet d'effectuer :
→ vos déclarations sociales sur le net (DADS-U, la DUE, la DUCS, la CSSS...) et de les télérégler ;
→ vos déclarations d'accident du travail. Ce dispositif permet non seulement de gagner du temps, mais l'assurance maladie va plus vite pour traiter les dossiers.

Marchés Publics

Les marchés de plus de 90 000 € HT
Le pouvoir adjudicateur doit publier l'avis de publicité et les documents de consultation sur son profil d'acheteur. Les marchés publiés par la CCI Seine-et-Marne sont accessibles sur :

www.seineetmarne.cci.fr
et **www.marchés-publics.gouv.fr**.
Quel que soit le montant du marché, les candidats peuvent se voir imposer l'envoi des candidatures et des offres exclusivement par voie électronique.

Dématérialisation de l'attestation fiscale : depuis le 18/12/2009, si vous êtes soumis(e) à l'IS et assujetti(e) à la TVA, vous pouvez télécharger directement l'attestation fiscale demandée pour les Marchés Publics. **www.impots.gouv.fr**

Créer son entreprise

Le Centre de Formalités des Entreprises sur le Net :
Le site officiel compétent pour effectuer vos formalités par internet est : **www.cfenet.fr**.

Formalités à l'international

À compter du 01/10/2010, vous pourrez effectuer en ligne vos déclarations de certificat d'origine et/ou de carnets d'Admission Temporaire (ATA).
www.formalites-export.com

Contact CCI

Nadine Simon
Tél. 01 74 60 52 27
Mail nadine.simon@seineetmarne.cci.fr

Apprentissage

Il vous est désormais possible d'enregistrer en ligne vos contrats d'apprentissage : **www.apprentissage.cci.fr**
En parallèle, la CCI Seine-et-Marne vous propose un site internet **www.assistanceapprentissage.info** et un service « Assistance Apprentissage », qui permettent de répondre à toutes vos questions liées à l'enregistrement du contrat d'apprentissage.

Contacts CCI

Assistance Apprentissage
Catherine Crépain
Marie-Hélène Magne
Tél. 01 60 37 52 25
Mail contact@assistanceapprentissage.info

Élection 2010 des membres de la CCI Seine-et-Marne

Il sera possible aux dirigeants d'entreprises de Seine-et-Marne de voter par voie électronique (**www.jevote.cci.fr/seineetmarne**) afin de désigner leurs représentants au sein de la CCI Seine-et-Marne et au sein de la Chambre Régionale.

Contact CCI

Service Élections
Tél. 0 800 067 077 (n° vert)
Site internet
<http://elections.seineetmarne.cci.fr>

Certificat de signature électronique

Attention : la réalisation de procédures dématérialisées peut nécessiter la possession d'un certificat de signature électronique. Seule une autorité de certification peut délivrer ce certificat (référencement sur **www.telecom.gouv.fr**). ChamberSign est l'autorité de certification pour les CCI.

Contacts CCI

Direction Juridique
Martine Rat
Tél. 01 74 60 51 22
Mail martine.rat@seineetmarne.cci.fr
Isabelle Pelletier
Tél. 01 64 52 69 55
Mail isabelle.pelletier@seineetmarne.cci.fr ■

PUBLICATION

LA SEINE-ET-MARNE INDUSTRIELLE : UN AUTRE REGARD SUR NOTRE HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Le Conseil Général de Seine-et-Marne a présenté, le 7 juin, l'ouvrage « La Seine-et-Marne Industrielle : Innovations, talents, archives inédites », publié sous la direction d'Isabelle Rambaud, Conservatrice Générale du Patrimoine, mis en forme et diffusé par les Éditions Lieux Dits.

À l'heure d'un nouvel intérêt général pour l'histoire industrielle, les auteurs ont jugé que le temps était venu de valoriser les champs d'activité qui font la force de la Seine-et-Marne, trop longtemps connue uniquement pour son riche environnement agricole et historique. **Ce livre déroule par grands thèmes l'histoire industrielle du département et met en avant 60 entreprises remarquables qui font l'objet d'une présentation détaillée.** La CCI Seine-et-Marne a apporté sa contribution à cet ouvrage par un article sur « L'industrie aujourd'hui

en Seine-et-Marne : enjeux et perspectives ». À travers le développement de filières comme le numérique, l'aéronautique ou les éco-industries, notre département conserve un réel dynamisme dans le domaine industriel.

CONTACT

Conseil Général 77 / Direction
des Archives, du Patrimoine et des Musées
Départementaux
Isabelle Rambaud
Tél. 01 64 87 37 11
Mail isabelle.rambaud@csg77.fr



TROPHÉES DU COMMERCE ET DES SERVICES

LES ÉDITIONS DU Puits Fleuri RÉCOMPENSÉES



Les cinq conférences-débats organisées par la CCI Seine-et-Marne sur le thème du commerce et de la consommation en Seine-et-Marne ont été l'occasion de remettre à des commerçants dynamiques et novateurs les « Trophées du Commerce et des Services ».

Parmi les lauréats, les Éditions du Puits Fleuri, une maison d'éditions juridiques et Pratiques, et l'Artisanat du Puits Fleuri : artisanat de vannerie, tissage et jouets en bois : une affaire de famille. Michèle Guchet débute en 1979 comme tisserande et développe rapidement une activité de vannerie. Elle gagne sa notoriété par sa présence régulière sur les marchés régionaux comme Fontainebleau et Melun.

La clientèle reste encore aujourd'hui particulièrement fidèle au magasin. Émile Guchet, journaliste, décide au début des années 80 de créer sa maison d'éditions. La maison familiale semble une évidence et apporte une nouvelle activité au « Puits Fleuri ». Elle s'impose rapidement comme une référence dans la profession et les ouvrages spécialisés.

Dans un domaine éditorial dominé par des mastodontes internationaux,

les Éditions du Puits Fleuri sont diffusées par les grandes structures nationales et comptent aujourd'hui plus de 130 titres.

Aujourd'hui, la transmission est assurée par les enfants de M^{me} et M. Guchet qui vont bientôt reprendre l'affaire.

CONTACT

Éditions du Puits Fleuri
Tél. 01 64 23 61 46
Mail puitsfleuri@wanadoo.fr
Site Internet www.puitsfleuri.com



ÇA VA SE VOIR !

MARNE-ET-GONDOIRE POURSUIT SA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Accompagnée en 2006 par la CCI Seine-et-Marne dans le cadre d'un diagnostic économique territorial, la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire (CAMG) s'est appuyée sur les recommandations qui y figuraient pour affirmer son « image » économique, et mettre en œuvre une série d'actions en faveur des entreprises et des porteurs de projet.

Le développement économique de la CAMG et de ses Zones d'Activités Économiques (ZAE) s'oriente selon 3 axes : la gestion, la création et l'aménagement, ainsi que la promotion des ZAE.

Côté promotion, une place plus importante est consacrée au développement économique dans les différentes publications de l'intercommunalité (magazine, site internet).

Côté aménagement, un certain nombre de projets se concrétisent. C'est ainsi que les ZAE dites « industrielles » de Lagny-sur-Marne et de Saint-Thibault-des-Vignes vont faire l'objet d'une requalification, dont

la phase d'aménagement opérationnel va prochainement débuter.

Parallèlement, une signalétique spécifique va être déployée en commençant par la zone « pilote » des Portes de la Forêt à Collégien, afin de permettre une meilleure desserte des ZAE et d'affirmer une identité territoriale. Le début des travaux est prévu pour fin 2010.

Les nouvelles ZAE du territoire se commercialisent rapidement. Pour mesurer cette dynamique, la CAMG commande chaque année à la Direction de l'Information Économique de la CCI Seine-et-Marne un tableau de bord économique

complet, en particulier sur l'emploi et les entreprises du territoire. Elle dispose ainsi d'une information très actuelle qui lui permet d'adapter ses actions à la réalité du terrain.

CONTACTS

CA de Marne-et-Gondoire

Patricia Beaugeard

Tél. 01 60 35 43 59

Mail patricia.beaugeard@marneetgondaire.fr

CCI Seine-et-Marne

Direction de l'Information Économique

Françoise D'Hondt

Tél. 01 64 11 80 89

Mail francoise.dhondt@seineetmarne.cci.fr

TROPHÉES DU COMMERCE ET DES SERVICES

SEMACO : QUAND LE CONCEPT DE MARCHÉ FRANÇAIS S'EXPORTE AVEC SUCCÈS

Également lauréate d'un « Trophée du Commerce et des Services » de la CCI Seine-et-Marne, la société SEMACO est spécialisée dans la concession et la gestion de marchés communaux.

Implantée dans Paris et sa région, elle gère des marchés en Seine-et-Marne, dont celui de Pontault-Combault. Pascal Ben Sidoun, Responsable de SEMACO, a par ailleurs développé le concept des marchés français aux États-Unis. Dans ce cadre, il a reçu en 2009 le Prix French Chicago Market pour son marché couvert de Chicago. SEMACO a fait du respect des normes d'hygiène

sa priorité. La CCI Seine-et-Marne a souhaité récompenser le dynamisme du commerce non sédentaire, facteur essentiel de l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs. **L'exportation du concept des marchés français aux États-Unis est également un des points forts de SEMACO, qui participe au rayonnement de la culture française.**



CONTACT

SEMACO

Pascal Ben Sidoun

Tél. 01 48 85 93 30

Site Internet www.groupebensidoun.com

« À L'EST DE PARIS, LA SEINE-ET-MARNE » : LE FILM !



La CCI Seine-et-Marne et Seine-et-Marne Développement ont présenté le 28 juin, à DATAGORA Roissy, ce film promotionnel réalisé en coproduction. En 4 minutes, il illustre le dynamisme économique du département à travers ses pôles territoriaux (Roissy, Sénart, Marne-la-Vallée) et ses filières porteuses : éco-activités, aéronautique, usages numériques. Disponible en 7 langues (français, anglais, allemand, italien, espagnol, chinois, japonais), ce film sera largement diffusé, notamment via internet.

À voir sur www.seineetmarne.cci.fr

DES MÉTIERS SANS DIPLÔMES



La Place des Métiers/Cité des Métiers a organisé la 2^e édition du « Forum des Métiers sans Diplôme », le 20 mai dernier. Jean-Michel Drevet, nouveau Préfet de Seine-et-Marne, et Jean-Robert Jacquemard, Président de la CCI Seine-et-Marne, ont inauguré cette journée organisée en partenariat avec Pôle Emploi, UPROMI et CIJ 77.

500 visiteurs salariés ou demandeurs d'emploi peu diplômés ou sans les « diplômes qu'il faut » ont pu valoriser leurs compétences dans des ateliers thématiques et les espaces d'échanges « Informations et métiers », « Formation et validation de l'expérience », « Recrutement ». Cette journée a permis de démontrer qu'il est possible de réussir professionnellement grâce à la volonté, la curiosité et la motivation !

CCI PRO, OPTIMISER L'EXPÉRIENCE

La 4^e édition du salon CCIPRO, rendez-vous biennal des professionnels du réseau consulaire, s'est tenue les 1^{er} et 2 juillet 2010 à Nice-Sophia-Antipolis. CCIPRO a mis en contact direct les CCI porteuses de solutions qui ont fait leurs preuves pour accompagner les entreprises et les CCI désireuses

d'économiser du temps et de l'argent. CCIPRO 2010 c'est plus de 300 participants, 85 CCI représentées, 77 produits présentés dont 70 % innovants, 400 m² d'exposition et plus de 60 stands. Après 4 ans dans le comité d'organisation, la CCI Seine-et-Marne aura l'honneur d'organiser CCIPRO 2012 !

INAUGURATION DU CENTRE COMMERCIAL DU PARC DE LÉSIGNY



Inauguré le 29 mai, le Centre Commercial du Parc à Lésigny remerciait sa clientèle et les élus locaux, pour leur fidélité et leur soutien après l'incendie de juin 2009 qui avait détruit une bonne partie de ses commerces. Le Centre Commercial, qui avait ré-ouvert ses portes en décembre dernier avec le soutien de la CCI Seine-et-Marne, a accueilli près de 500 personnes lors d'une soirée animée par ses commerçants.



UN PARTENARIAT AU SERVICE DES ENTREPRISES DES PORTES DE LA BRIE

Jean-Robert Jacquemard, Président de la CCI Seine-et-Marne, et Jean-Michel Cazalon, Président de l'association des Entrepreneurs des Portes de la Brie (EPB), ont signé une convention de partenariat, le 18 mai, avec le soutien du

Maire d'Ozoir-la-Ferrière, Jean-François Oneto. Leur coopération a pour objet d'améliorer la diffusion de l'information auprès des entreprises du secteur et de rendre un meilleur service en réponse aux besoins locaux. ■

